

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN AVRIL 2025



SOURCES :

Les principales sources d'informations proviennent des publications de la Ligue ITEKA, SOS-Torture et ACAT-Burundi

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	3
0. INTRODUCTION.....	4
I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE	4
I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURS.....	4
II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS	5
II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CAS DE FÉMINICIDES.....	5
II.2. DES FEMMES MALTRAITÉES	7
II.3. DES FEMMES ENLEVÉES.....	8
II.4. DES ENFANTS MALTRAITÉS.....	8
III. CONCLUSION	9

ACRONYMES

CNDD-FDD : Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces de défense de la démocratie

CNL : Congrès national pour la liberté

FBu : Francs burundais

RDC : République démocratique du Congo

0. INTRODUCTION

Intitulé « **Femme abusée, nation déchirée** », le présent bulletin couvre les faits survenus en avril 2025 et documente **seize cas de violations des droits humains** visant des femmes et des enfants.

Il fait état de **quatre** mineures victimes de violences sexuelles, **sept** femmes et jeunes filles tuées, **trois** femmes ayant subi des actes de maltraitance, **une** jeune fille enlevée, ainsi que d'**un** cas de maltraitance sur un enfant.

1. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURS

Une fille victime de viol en commune et province de Rumonge

Une jeune fille de 17 ans, Merveille Niyera, a été violée le 25 mars 2025 dans un champ de manioc sur la colline Gashasha, commune et province de Rumonge.

L'agresseur présumé, Jean Marie Bizoba, membre de la jeunesse Imbonerakure, a été arrêté le jour même par la police de Rumonge.

La victime a été prise en charge au centre Humura de la commune Rumonge. L'information a été transmise à la Ligue Iteka le 2 avril 2025.

Une fillette victime de viol en commune Nyanza-Lac, province de Makamba

Le 21 mars 2025, C., une fillette de 9 ans de la colline Buheka, commune Nyanza-Lac, a été violée par Richard, un jeune Imbonerakure.

Depuis, elle souffre de problèmes génitaux sans avoir reçu de soins adéquats, son père étant un handicapé mental.

Les autorités locales, notamment le chef de la sous-colline Maramvya, Niyukuri, et le chef de la colline Buheka, Célestin Bukuru, auraient intimidé la famille pour qu'elle ne dénonce pas l'agresseur.

Richard a fui après la révélation de l'affaire. La mère de la victime, sans ressources, a eu recours à des méthodes traditionnelles pour soigner sa fille.

Une fille victime de viol en commune et province de Rumonge

Le 12 avril 2025, à Rumonge, G.N., 16 ans, a été violée par Innocent Sabushimike, membre de la jeunesse Imbonerakure (CNDD-FDD).

L'agression a eu lieu au domicile de l'agresseur, mais la victime a crié, alertant les voisins qui ont arrêté Sabushimike. Ce dernier est actuellement détenu au commissariat de police de Rumonge.

G.N. est hospitalisée au centre Humura de Mutambara pour des soins médicaux et psychologiques.

Une fille victime de viol en commune et province de Rumonge

Le 28 février 2025, C.I., 17 ans, a été violée par Arsène Bikorimana, 22 ans, à Rumonge.

Arsène a intimidé la victime pour l'empêcher de parler. Le secret a été révélé le 9 avril 2025, lorsqu'elle a appris qu'elle était enceinte d'un mois.

Arsène a été incarcéré et la victime a bénéficié de soins médicaux. L'information a été reçue par la Ligue Iteka le 13 avril 2025.

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CAS DE FÉMINICIDES

Une femme tuée en commune et province de Muramvya

Le 2 avril 2025, à Muramvya, Anitha Nduwayo, 31 ans, a été tuée sur ordre de son mari, Méthode Ndayishimiye, membre du CNDD-FDD, après avoir refusé un divorce.

Accusant sa femme de stérilité, Méthode a engagé un homme de la communauté Batwa pour la tuer.

Il a été arrêté le 3 avril 2025 alors qu'il tentait de fuir vers la RDC et a reconnu les faits lors de son interrogatoire.

Un corps sans vie d'une femme découvert en commune Gisuru, province de Ruyigi

Le 12 avril 2025, le corps sans vie de Rosette Ndikumwenayo, 42 ans, membre du parti CNL, a été découvert près de la rivière Rumpungwe dans la commune de Gisuru, province de Ruyigi.

La victime, qui avait quitté son domicile le 11 avril 2025 pour des activités champêtres, présentait des traces d'étranglement.

Une enquête est en cours pour identifier les auteurs et les motifs de ce crime. L'inhumation a été effectuée par l'administration communale et la famille.

Une femme tuée en commune Mugina, province de Cibitoke

Le 15 avril 2025, à Mugina, province de Cibitoke, Vénantie Ndikumasabo, 65 ans, a été tuée par une grenade lancée à travers la fenêtre de sa chambre à Nyempundu.

Des tensions liées à un litige foncier de longue date, où elle venait de gagner contre sa belle-famille, sont suspectées d'être à l'origine du meurtre.

Des Imbonerakure sont accusés par des proches de la victime d'être impliqués, bien que les autorités refusent de les accuser.

Une femme tuée en commune Muhanga, province de Kayanza

Le 19 avril 2025, à Mubuga, Ode Ndarugendamwo, 67 ans, a été tuée et décapitée à la machette par ses voisins qui l'accusaient de sorcellerie.

Neuf personnes suspectées d'être impliquées dans ce meurtre ont été arrêtées et placées en garde à vue.

L'administrateur communal, Benoît Ndayizeye, confirme les faits et déplore les conflits récurrents liés à la sorcellerie dans la région, appelant la population à se tourner vers les services de santé au lieu de recourir à des croyances superstitieuses.

Un corps sans vie d'une femme découvert en commune Giheta, province de Gitega

Le 19 avril 2025, le corps sans vie de Nadine Bukuru a été retrouvé près de la rivière Ruvyironza à Giheta, province de Gitega.

Mariée et récemment devenue mère d'un bébé prématuré, elle avait quitté sa chambre pour allaiter son enfant mais ne revint jamais.

Son corps a été transporté à la morgue de Gitega. Sa disparition soudaine a profondément affecté sa famille et ses proches.

Une jeune fille tuée en commune Buyengero, province de Rumonge

Dans la nuit du 21 avril 2025, une jeune fille vivant à Gasenyi, zone Mudende, a été tuée par des inconnus qui auraient volé l'argent issu de la vente de sa terre.

La police a ouvert une enquête pour identifier les auteurs.

Un corps sans vie d'une fille découvert en commune Mugamba, province de Bururi

Le 22 avril 2025, le corps sans vie de Nadège Kezakimana, 26 ans, a été retrouvé sur la colline Mpota, près de la route menant au marché de Tora.

Partie travailler de nuit au Complexe théicole de Tora, elle aurait été tuée selon certains témoins, mais l'administrateur communal évoque une mort causée par la foudre.

Une enquête reste attendue pour clarifier les circonstances.

II.2. DES FEMMES MALTRAITÉES

Une femme battue en commune Tangara, province de Ngozi

Dans la nuit du 6 au 7 avril 2025, sur la colline Kigomero, commune Tangara, province de Ngozi, Roselyne Nabigo, 25 ans, a été violemment battue par son mari, Elias Ndimurwanko, 32 ans, à la suite d'un malentendu.

Selon des témoins, Elias, rentré ivre, a injustement accusé son épouse d'irrespect et de prostitution.

Le lendemain, Roselyne s'est rendue à l'hôpital de Musenyi pour recevoir des soins, tandis que son agresseur a été arrêté et placé en détention au cachot de la police de Musenyi.

Une femme battue en commune Rutegama, province de Muramvya

Le 10 avril 2025, Joella Iradukunda, 21 ans, a été violemment agressée par son mari, Fabrice Manirakiza, 24 ans et membre de la jeunesse Imbonerakure, à leur domicile sur la colline Munyinya, commune de Rutegama.

Fabrice, rentré ivre, a poignardé sa femme et l'a frappée avec une bouteille. Alertés par les cris, les voisins ont conduit la victime à l'hôpital de Kibimba.

L'agresseur s'est rendu à la police et a avoué les faits, invoquant l'influence de l'alcool. Le couple s'était marié en décembre 2024.

Une femme agressée en commune Mpanda, province de Bubanza

Dans la nuit du 11 avril 2025, sur la colline Murengeza, zone Musenyi, commune Mpanda, province de Bubanza, Estella Ndayikeza a été grièvement blessée à coups de machette par son mari, Déogratias Ndayisenga.

D'après des témoins, l'agression aurait été provoquée par un différend lié au service tardif des repas.

La victime a été évacuée à l'hôpital de Mpanda pour recevoir des soins, tandis que le suspect a été placé en garde à vue par la police judiciaire pour interrogatoire.

II.3. DES FEMMES ENLEVÉES

Une jeune fille enlevée en commune Ntakangwa, province de Bujumbura mairie

Le 17 avril 2025, à 4 heures du matin, Jolie Hatungimana, une jeune fille du quartier Mutakura à Ntakangwa, province de Bujumbura, a été enlevée par cinq hommes non identifiés à bord d'une voiture noire.

Les ravisseurs ont interrogé ses frères sur la localisation de leur grand frère, Trésor Hatungimana, avant d'emmener Jolie vers une destination inconnue.

La famille, récemment rapatriée du camp de réfugiés de Mulongwe, a recherché la jeune fille sans succès dans les prisons et cachots.

II.4. DES ENFANTS MALTRAITÉS

Un enfant maltraité en commune Bukirasazi, province de Gitega

Le 15 avril 2025 à Migano, un enfant de 8 ans, Don Brillant Igiraneza, a été brûlé aux mains par sa mère, Emelyne Bizimana, qui l'accusait d'avoir volé 2 000 FBu.

Alertées par un défenseur des droits de l'enfant, les autorités ont arrêté la mère. L'enfant n'a pas pu terminer ses examens à cause de ses blessures.

III. CONCLUSION

Les cas documentés dans ce bulletin pour le mois d'avril 2025 révèlent un tableau alarmant de la violence à l'égard des femmes et des enfants au Burundi. Or, l'inertie des autorités burundaises face à cette réalité accablante entrave la possibilité d'éliminer ces crimes.

Le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi appelle l'État à reconnaître l'ampleur de ces souffrances et à agir avec détermination pour éradiquer les causes profondes de ces violences, offrir un soutien adéquat aux victimes et garantir effectivement les droits et libertés fondamentaux de tous.